



MISSION PERMANENTE DU NIGER
AUPRES DES NATIONS UNIES
417 EAST 50TH STREET, NEW YORK, NY 10022
Tél: (212)421-3260/61/86 Fax: (212)272-5935
Email: niger@nigerun.org

INTERVENTION DE LA DELEGATION DU NIGER

Point 28: Promotion de la Femme

11 OCTOBRE 2011

Mlle **THIAM**

Monsieur le Président,

Au sortir de la 4^e Conférence mondiale sur les femmes, le Gouvernement est engagé avec la communauté internationale à entreprendre des actions pour permettre aux femmes de jouir pleinement de leurs droits fondamentaux afin de parvenir au développement et à la paix dans le monde. Le Gouvernement de l'Etat s'est efforcé de promouvoir les domaines prioritaires de la stratégie nationale de développement et la réalisation de plusieurs actions.

Sur le plan institutionnel, il a été adopté la loi sur le Statut de la Femme Nationale et le Protocole de la Charte nationale des Jeunes chrétiens et le Plan d'action reflètent les domaines prioritaires de la stratégie nationale de Beijing. Cela a été suivi par la ratification en 1999 de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif en 2005. L'adoption de la Constitution nationale de 2000 a permis en 2000

Dans le domaine de la santé, la mise en œuvre du programme de santé de la reproduction, de la feuille de route pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, l'adoption de mesures rendant gratuite la césarienne, la consultation prénatale, l'acquisition des contraceptifs et préservatifs, les programmes de santé communautaire, les centres de santé communautaires, les centres publics de santé, constituent des initiatives innovatrices ayant permis une baisse de la mortalité maternelle de 700 à 048 pour 100 000 naissances vivantes.

Dans le domaine de l'éducation, la mise en œuvre du Plan National de Développement de l'Éducation (PNDE) dont une des priorités est la scolarisation des jeunes filles, la création d'une direction de la scolarisation des filles au sein du Ministère de l'Éducation a permis l'attribution de bourses d'encouragement aux filles qui ont enregistré les meilleurs résultats à l'entrée en sixième ont contribué à améliorer les taux de scolarisation des filles. Les bourses d'encouragement aux hommes et les femmes. Le ratio entre les filles et les garçons est passé de 60,55 pour 100 à 73,00 filles pour 100 garçons au primaire. Dans le cadre d'un programme d'appui à l'éducation des filles, un million de filles ont bénéficié de programmes d'appui à l'éducation des filles.

Monsieur le Président,

Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, l'économie et l'amélioration du pouvoir économique des femmes, des progrès ont été enregistrés par la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement accéléré de Réduction de la Pauvreté (SDRA) et de la promotion du Genre et de la mise en œuvre des thématiques transversales ainsi que la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement accéléré de Réduction de la Pauvreté (SDRA) qui comporte un volet micro-crédit permettant aux femmes de mener des activités génératrices de revenus. Dans le cadre de ce programme 141750 femmes ont bénéficié de crédits et 22000 autres ont bénéficié de l'opération. Les initiatives de promotion de l'entrepreneuriat ont permis à l'intérieur de leur zone d'intervention, une généralisation de l'utilisation des moulins à grain, ce qui a permis de réduire le temps de travail domestique des femmes concernées.

